

Exemple de menu



Soupe de légumes

Betteraves en dés au maïs

Filet mignon au camembert

Printanière de légumes

Fromage

Compote de fruits - Biscuit



LIVRAISON
EN VÉHICULES
ADAPTÉS POUR
LE TRANSPORT
DES ALIMENTS

Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à contacter :

LE SERVICE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

📍 25 rue de Picardie 80100 ABBEVILLE

☎ 03 22 23 53 60

✉ portagederepas@ca-baiedesomme.fr

🌐 www.baiedesommeaggl.fr/portage-de-repas-a-domicile/



Horaires d'ouverture au public

LUNDI 8h30 - 12h30 / 14h30 - 16h

MARDI 8h30 - 12h30 / 14h30 - 16h

MERCREDI 8h30 - 12h30

JEUDI 8h30 - 12h30 / 14h30 - 16h

VENDREDI 8h30 - 12h30 / 14h30 - 16h

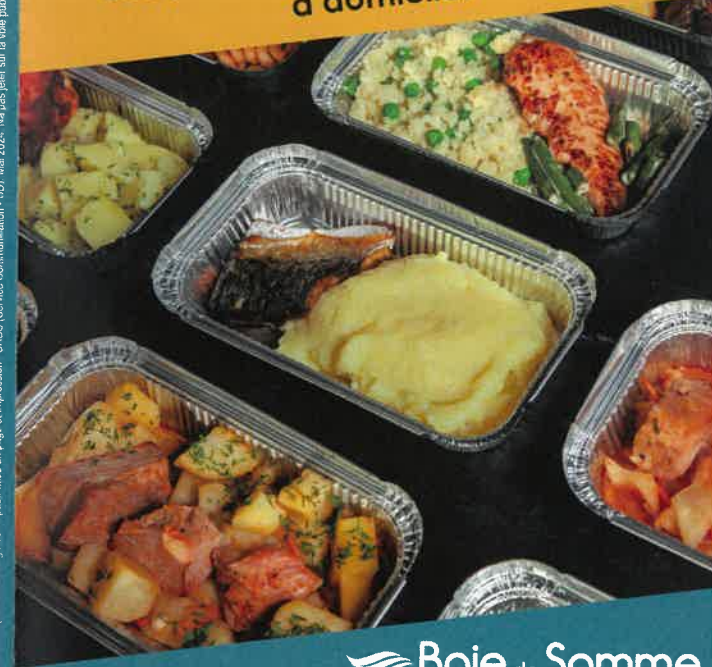
Dans le cas où les personnes ne peuvent se déplacer pour instruire leur dossier, le service se rend au domicile des personnes sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme.



PORTAGE DE REPAS à domicile

La Communauté d'Agglomération
de la Baie de Somme propose
des prestations d'aide au maintien
à domicile.

Rédaction - CABS (Service Portage de Repas) - Mise en page et impression - CABS (Service Communication - BD) - Mai 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique.





LE PORTAGE DE REPAS



Madame, Monsieur,
Tout au long de l'année, avec nos équipes, nous veillons à apporter le meilleur service possible aux habitants de notre territoire, avec une attention particulière à nos aînés et aux personnes en situation de handicap. Je tiens à remercier et à féliciter nos agents pour l'action qu'ils mènent. Je vous invite à leur réserver un bel accueil.

Fidèlement,

Pascal DEMARTHE

Maire d'Abbeville
Président de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme

Pour qui ?

- Les personnes de plus de 70 ans.
- Les personnes en situation de handicap ou connaissant des problèmes de mobilité temporaires ou permanents sans restriction d'âge (justificatif du handicap de la Maison Départementale des Personnes Handicapées ou certificat médical ou autre pièce justificative similaire).



À quelle fréquence ?

Six tournées sont réalisées chaque jour sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme entre 8h et 13h.

Les repas sont livrés selon le calendrier suivant (modifiable en cas de jours fériés) :

LE LUNDI	PORTAGE DU REPAS DU LUNDI
LE MARDI	PORTAGE DU REPAS DU MARDI
LE MERCREDI	PORTAGE DU REPAS DU MERCREDI
LE JEUDI	PORTAGE DU REPAS DU JEUDI ET DU VENDREDI
LE VENDREDI	PORTAGE DU REPAS DU SAMEDI ET DU DIMANCHE



Quel est le coût pour le bénéficiaire ?

Le prix du repas est modulé en fonction des ressources du bénéficiaire.

Le quotient mensuel est déterminé selon le calcul suivant :
revenu fiscal/nombre de parts/12.

Si les revenus sont inférieurs ou égaux aux montants de l'ASPA
(1 011,06 € pour une personne seule et 1 569,67 € pour un couple)



PAR PERSONNE

Si les revenus sont supérieurs au montant de l'ASPA et inférieurs ou égaux au double de l'ASPA
(1 011,06 € à 2 022,12 € pour une personne seule et 1 569,67 € à 3 139,34 € pour un couple)



PAR PERSONNE

Si les revenus sont supérieurs au double de l'ASPA
(2 022,12 € pour une personne seule et 3 139,34 € pour un couple)



PAR PERSONNE

De quoi est composé le repas ?

Le repas est composé d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson avec son accompagnement, d'un produit laitier, d'un fruit ou d'un dessert.

Menus types d'une semaine

LUNDI

Carottes râpées vinaigrette
Cuisse de poulet aux olives
Petits pois à la française
Fromage
Fruit



VENDREDI

Céleri mayonnaise
Filet de cabillaud
Épinards / pommes de terre
Fromage
Yaourt mixé

MARDI

Haricots verts vinaigrette
Blanquette de veau et ses légumes / Riz
Fromage
Fruit

SAMEDI

Sardines à l'huile / beurre
Sauté de porc au jus
Gratin choux fleurs / pommes de terre
Fromage
Fruit

MERCREDI

Bouchée à la reine
Bœuf bourguignon
Pâtes
Fromage
Fruit



DIMANCHE

Cervelas à la vinaigrette
Rôti de dinde à la provençale
Poêlée de légumes
Fromage
Yaourt aromatisé

JEUDI

Salade d'endives aux noix et bleu
Rognons vin blanc/champignons
Purée de pommes de terre
Fromage
Flan pâtissier

